

La Gazette de Saint-Sornin



Décembre 2024

Numéro 45

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public

Tous les matins de 9h à 12h30

Tél. : 05.45.23.12.42

Mail : mairie.stsornin@orange.fr

Facebook et Instagram : @stsornin16

Site internet : www.saint-sornin.com

Fermeture du secrétariat du 24 décembre au 5 janvier inclus.

LE MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,
Chères St Sorninoises, Chers St Sorninois,

L'année 2024 se termine sous le signe de la concrétisation des nombreux projets et la continuité d'autres en devenir.

Tout d'abord, la nouvelle voie de desserte de la zone économique des Bouèges est terminée. Ce projet porté conjointement par le Département de la Charente et par la commune, nous a permis de résoudre tous les problèmes de sécurité mais aussi d'apporter une liaison douce entre le bourg et le village des Chaumes. La concertation avec les riverains de la route des Bouèges va nous permettre d'aller encore plus loin en 2025.

Avec le conseil municipal des jeunes, nous avons travaillé aux différents aménagements de toute cette zone afin de la rendre plus agréable. Ces travaux seront réalisés durant l'hiver.

Le nouveau groupe scolaire est désormais opérationnel. Comme pour le secteur des Bouèges, un travail de concertation avec les riverains de l'impasse des écoles, a permis d'aménager l'ensemble de cette rue en prenant en compte tous les aspects liés au parking et à l'école.

Nous continuons le travail concernant la salle de théâtre avec les associations concernées. Nous avons décidé une réhabilitation/extension et un aménagement de la place de la Poste afin d'intégrer les commerces s'y trouvant et de rendre l'ensemble plus fonctionnel.

Le maître mot est bien de coconstruire avec vous les projets de notre commune afin que ceux-ci soient les plus cohérents possible et qu'ils puissent répondre à toutes les attentes. Faire pour vous, mais pas sans vous dans un souci constant d'implication du plus grand nombre.

Je tiens à remercier tous les agents des différents services municipaux pour leurs actions au quotidien. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets.

A partir du 1er janvier notre équipe technique sera complétée avec l'arrivée de M. Michaël Rigondet en remplacement de Mme Marie Odile Brun qui a fait valoir ses droits « aux grandes vacances ».

Je remercie les élus municipaux qui m'entourent ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes, pour leur implication dans la vie du village permettant à notre collectivité d'avancer.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et à profiter pleinement de vos proches.

Je vous donne rendez-vous **le jeudi 23 janvier à 18 heures 30 à la salle des sports** pour les vœux de la municipalité.

Michaël CANTT
Maire de Saint-Sornin

Les projets et travaux

Travaux d'aménagement Route des Bouèges

L'aménagement de sécurité au niveau du carrefour entre la RD6 et la route des Bouèges est achevé. La maîtrise d'œuvre a été assurée par le Département. Les travaux ont permis de supprimer le carrefour situé dans le virage et de le déporter juste en sortie des espaces urbanisés.



Les travaux ont consisté en :

- Création d'une voie nouvelle de 6m de large en section courante élargie à 7m dans le virage.
- Création d'une traversée de pluvial, confection de fossés, réalisation d'un bassin d'infiltration,
- Reprise complète de la structure et de la couche de roulement sur la voie communale.
- Pose de signalisation directionnelle et réalisation de signalisation horizontale.
- Fermeture du carrefour avec la RD6 et le chemin blanc avec création d'un merlon.
- Raccordement du chemin blanc avec la voie communale

Cet aménagement permet de créer un cheminement doux entre les Grandes Chaumes, les Chaumes et le Bourg.

Dans le courant de l'année 2025, il est prévu de transformer la route des Bouèges en voie sans issue ; un cheminement doux sera aménagé à l'angle du calvaire afin de relier la route des Bouèges à la Départementale.

Le repas des aînés

La date est arrêtée au dimanche 23 mars 2025 pour l'incontournable repas des aînés que nous souhaitons encore plus festif cette année.

Un bulletin d'inscription est inséré en fin de bulletin (page 23) pour effectuer votre réservation.

Calendrier de collectes de sang



COLLECTES DE SANG 2025

Salle des fêtes de Montbron

Judi 30 janvier 2025
Lundi 31 mars 2025
Mardi 27 mai 2025
Lundi 28 juillet 2025
Judi 09 octobre 2025
Judi 11 décembre 2025

De 16h30 à 19h30

Le Don de sang, un geste qui sauve des vies ! Merci



Don du sang Montbron

La cérémonie du 11 novembre

Gratitude, Lucidité et Espérance

Plus d'une cinquantaine de convives étaient présents en ce vendredi matin lors de la commémoration de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918, mettant fin à la première guerre mondiale.

Après la traditionnelle ouverture de la cérémonie par le président de l'association des anciens combattants, Monsieur le Maire, accompagné des membres du Conseil Municipal des Jeunes, a déposé une gerbe au pied du monument aux morts de notre commune.

Ce moment de recueillement fût l'occasion de rappeler le rôle et l'implication des enseignants dans l'accompagnement des jeunes générations face à la guerre.



Le devoir de gratitude : Il s'agit de se rappeler le sacrifice des jeunes soldats qui ont tout donné pour préserver la France. Leur quotidien était marqué par des épreuves inimaginables : marches interminables, fatigues extrêmes, conditions climatiques hostiles, combats incessants et morts anonymes. Ces souvenirs doivent être transmis pour honorer leur mémoire.

Le devoir de lucidité : Il consiste à ne pas oublier les leçons de l'histoire, notamment le retour de la guerre en 1939, seulement 21 ans après l'armistice de 1918. L'aveuglement et la lâcheté ont mené à ce nouveau conflit. Aujourd'hui encore, avec la guerre en Europe et les remises en cause de l'ordre international, ce devoir appelle à défendre la paix et à rester vigilants face aux menaces.

Le devoir d'espérance : Il repose sur la confiance en la capacité de la France à surmonter les défis grâce à la détermination de ses soldats, présents dans chaque génération. L'évocation des moments-clés de la libération de la France, comme les actions du commando Kieffer, de la Première armée de Delattre, de la division Leclerc, des résistants et des soldats engagés en opérations extérieures, tous partagent une fraternité avec les poilus de 1914, incarnant l'esprit de service pour la République.

Il est important de perpétuer cette mémoire collective en réunissant toutes les générations au pied des monuments aux morts, non seulement pour honorer les disparus, mais aussi pour incarner les valeurs vivantes de la République.

Comme de coutume et pour clôturer cette cérémonie, l'ensemble des participants s'est retrouvé autour du verre de l'amitié organisé par les conseillers municipaux.

Octobre rose

Le 5 octobre, sous un soleil radieux, quelques 150 marcheurs sont venus sillonner les sentiers de notre commune pour une bonne cause. Ils marchaient pour les malades atteints d'un cancer.

Ce fut également l'occasion de recevoir La Maison des Femmes de la Charente (maison créée par le Département pour venir en aide aux femmes victimes de violences conjugales ou autres). Cette structure se situe à Sillac au 282 rue Clérac.

Dans la même optique, l'Association « Femmes en Campagne », qui œuvre en milieu rural pour la même cause, était présente aux côtés de Fleur d'Isa.



Il est primordial de se faire dépister pour le cancer du sein. Nous savons tous que nous manquons de moyens et qu'il est très difficile d'obtenir des rendez-vous mais nous nous devons d'insister et surtout ne pas baisser les bras !

Deux parcours de 6 et 9kms étaient proposés par la section Randonnée du Réveil. Un ravitaillement sur les circuits a permis aux marcheurs de faire une petite halte et de se restaurer.

A l'arrivée le traditionnel pot de l'amitié était accompagné d'une tombola.

Les lots offerts par les Serres de Chazelles, l'Epistoche (épicerie de Saint Sornin), Nat'coupe (coiffeuse sur la commune) ont récompensé quelques marcheurs.

Le résultat de cette opération a permis le 13 novembre de remettre un chèque de 703€ à l'association Fleur d'Isa.

Merci aux différents bénévoles (Rando, Médiathèque, Réveil et autres...) qui ont permis la réussite de cette journée.



L'actualité du Conseil municipal des jeunes

En cette année 2024, le CMJ a vu plusieurs de ses projets aboutir ou sur le point de l'être.

Tout d'abord, comme évoqué lors de la dernière gazette, l'aire de jeux a été complétée par un city stade puis le projet d'aménagement des parcelles situées près de la nouvelle voie de la Route des Bouèges est en cours.

Ce projet travaillé avec la commission environnement du conseil municipal consiste en :

- ⇒ La création d'un verger communal conservatoire (plus de 70 variétés anciennes de pruniers, pommiers et poiriers),
- ⇒ La plantation de haies champêtres,
- ⇒ L'implantation d'arbres d'ornement
- ⇒ La création d'une mare pédagogique
- ⇒ La création d'un rucher pédagogique
- ⇒ L'installation de la signalétique
- ⇒ L'aménagement de l'aire de pique-nique existante

Ce projet sera mis en œuvre en 2 phases (février-mars 2025 puis automne 2025).



Pour la première phase qui consistera en l'implantation du verger et de la mare, une journée participative et conviviale ouverte à tous sera organisée le dimanche 23 février.

Elle sera consacrée au greffage des arbres fruitiers et à leur implantation. Vous pourrez apprendre à greffer et nous aider dans la mise en œuvre de ce projet.

Inscriptions auprès du secrétariat de Mairie au 05 45 23 12 42.

Un champion de France équitation à Saint-Sornin

Laurent Voisin, avec son cheval Figaro de Merlieux, a décroché la médaille d'or en « dressage Club 1 sénior excellence ». Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Ce prix est une nouvelle distinction pour le Pony-Club du Couret, centre labellisé « bien être animal » habitué aux titres après avoir décroché en 2022 et en 2023 des médailles d'or et d'argent par les équipes de jeunes en voltige.



Le musée mobile (MuMo)

Créé en 2017, Le MuMo (Musée Mobile) a été fondé par Ingrid Brochard pour rendre l'art contemporain accessible à ceux qui en sont éloignés, en partageant une expérience artistique et esthétique sur les territoires. Le Musée Mobile prend la forme d'un container qui peut aisément voyager par bateau, avant d'être chargé sur un camion. Parvenu à destination, il se transforme en un musée, ouvrant sur quatre espaces distincts, chacun plongeant le public dans un univers différent : peinture, sculpture, installation, vidéo, design, etc.

En coopérant avec les Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC), la Tate à Liverpool (Royaume-Uni), le Centre Pompidou, ou encore la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image (CIBDI) d'Angoulême, le MuMo contribue à diffuser l'art moderne et contemporain sur le territoire, en France et dans le monde. Le Musée Mobile accueille 2 à 3 expositions par an et les fait circuler prioritairement dans les zones rurales et périurbaines, pour lever les barrières sociales, géographiques et culturelles.

C'est ainsi que du 11 octobre 2024 au 3 janvier 2025, le MuMo sillonne pour la première fois les routes de Nouvelle-Aquitaine avec une exposition intitulée « Le dessin dans tous ses états » issue des collections de la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image et du FRAC Poitou-Charentes.



Le MuMo a donc fait escale les 20 et 21 novembre à Saint-Sornin pour nous permettre de découvrir les œuvres de différents artistes comme par exemple Christophe Blain, Joann Sfar ou encore Marc-Antoine Mathieu. Nous avons aussi pu apprendre ce qu'est un leporello en feuilletant celui de Julie Doucet.

Autre œuvre de Marc-Antoine Mathieu que l'on peut observer sur les murs peints d'Angoulême

Nos artisans et commerçants

ALIMENTATION - RESTAURATION

Boulangerie-Pâtisserie SARL Marynico	05 45 62 16 69	Nicolas GUERIN – Maryne THOMAS
Bistrot 16 sur Vins	06 32 51 37 24	David CARAYOL
Café – Restaurant « La côte qui descend »	05 45 24 08 37	Nelly et Jean-Marie PICARD
Cave de St-Sornin Maison SOULAT	06 08 08 20 20	Jacques SOULAT
Epicerie « L'Epistoche »	07 87 12 07 16	Nathalie HAUTECOEUR
Foodtruck Pizza « Dam's Truck »	06 60 37 28 76	Damien
Miellerie « Aux ruchers des Pommières »	06 77 71 05 55	Yoann et Natacha ROUSSEAU

BÂTIMENT – TRAVAUX – TP

EURL Alpha Elec-System	06 41 74 06 76 alphaelecsystemeeurl.site-solocal.com	Arnaud NOUHET - Electricien
Menuiserie	06 48 54 23 80	Victor PINEL
SARL Maçonnerie du Montbronnais	06 86 47 26 59 06 12 88 90 66 mdmontbronnais@gmail.com	Christophe JANOT
VRD TP	06 79 24 97 46	Ludovic COURAUD

COIFFURE – ESTHETIQUE

Salon de coiffure Nat'Coupe	05 45 70 71 36	Nathalie DUDOGNON
Coiffeuse à Domicile	06 29 07 81 31 Laurence.dexet20@gmail.com	Laurence DEXET

VITICULTURE

Le Guimbelot	06 29 18 84 62 contact@leguimbelot.com	Freddy RADEPONT – Viticulteur
--------------	--	-------------------------------

SANTE – BIEN ÊTRE

« Adhyanga » Cabinet de kinésiologie et de massage Ayurvedique - www.adhyanga.fr	06 14 56 53 69	Adeline PIERROT
Cabinet de Psychothérapie	06 05 06 38 44	Annabelle VAUDON

Vous êtes immatriculé à Saint-Sornin, vous n'apparaissez pas dans cette rubrique et vous souhaitez y figurer, contactez la Mairie au 05 45 23 12 42 ou par mail : mairie.stsornin@orange.fr

ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE

Bureau d'études assainissement écologique, Aquatiris	06 13 94 83 40	Grégoire DEBODINANCE
	Gregoire.debodinance@aquatiris.fr	
Division Bois (Vente poêles et granulés)	06 25 76 44 47	Anthony DUBARRY
Exploitation Forestière	06 06 47 09 23	Lionel ROSSET
Exotic jungle - Vente de plantes exotiques et méditerranéennes	06 66 87 12 28	Fabian DERAUW
Ô Pois Papillon	06 51 18 20 67	Audrey BATON
Jardin plantes aromatiques et médicinales -	audreybaton20@yahoo.com	
Potaj'aide -	06 37 60 94 33	C. REGNIER – A. TORO
Création de potagers et entretiens des espaces verts	www.facebook.com/potajaide/	

GARAGE AUTOMOBILE – TRANSPORT

Méca services	06 45 23 53 08	William DUQUEROY
PG Automobiles	05 45 25 35 98	Pascal GUYOT
Transport Corbiat	05 45 62 12 62	Serge CORBIAT

Focus Ô Pois Papillon



Ô POIS PAPIILLON est un nouveau lieu en cours de construction au N°17 au lieu-dit Les Chaumes à Saint-Sornin. C'est un jardin insolite qui allie culture de plantes aromatiques et originales dans un jardin de 4 000m² en agriculture biologique et transformation en produits gourmands. Grâce à des travaux en cours, le site sera également équipé d'un atelier de transformation (laboratoire et séchoir), d'une boutique pour retrouver les produits réalisés et également quelques plants d'aromates insolites. Ainsi, à la fin du printemps-début été, Audrey Bâton pourra accueillir du public, enfants-adultes,

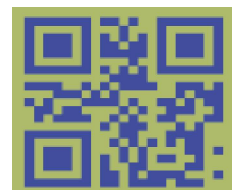
pour visiter son jardin ou participer à des ateliers pour découvrir le végétal et apprendre à utiliser ces plantes en cuisine.

Pour l'instant, nous pouvons retrouver ses produits (tels que des bouillons à la marjolaine et à la verveine et pesto secs aux noix, orties et basilic) à l'office de tourisme de La Rochefoucauld et sur sa boutique en ligne.

Audrey Bâton nous donne prochainement rendez-vous dans son écrin de verdure pour découvrir la verveine d'Argentine, l'agastache mexicaine ou encore la tagète passion. Ces deux dernières parfumeraient superbement les fromages blancs parait-il !



Et si vous voulez en savoir plus et suivre les nouvelles, rendez-vous sur le site Internet opoispapillon.fr et sur les réseaux sociaux, où vous en saurez plus sur la signification du nom Ô POIS PAPIILLON !



L'école de Saint-Sornin

Cette année 2024-2025 a été marquée par l'ouverture de trois nouvelles classes à l'école de Saint-Sornin dans un bâtiment flambant neuf ! En effet, les deux classes de l'école de Vouthon ont été transférées et l'école de Saint-Sornin compte désormais **six classes**, soit **138 élèves**.

Mme Sandrine Bourdet est la directrice de l'école et assure l'enseignement de la classe de CM2. Mme Sandra Gautreau a souhaité reprendre la classe de PS/MS, Mme Viviane Jourde assure l'enseignement de la classe des MS/GS, Mme Angélique Allemand a de nouveau rejoint l'équipe pour toute l'année scolaire et elle a la classe des CP/CE1, Mme Maud Pastor, nouvellement arrivée dans notre école, assure la classe de CE1/CE2 et Mme Ingrid Linlaud a la charge de la classe de CM1.

Les ATSEM Marielle et Mallory sont fidèles au poste dans les classes de maternelle. Mme Marion Tropeau, enseignante, assure les décharges de Mme Bourdet.

La rentrée s'est passée dans de très bonnes conditions. Les élèves ont été émerveillés par la beauté des nouvelles classes et ont bien investi leur nouvelle école. La cour est agréable et les œuvres réalisées par les élèves dans le cadre de leur PEAC l'année dernière apportent de la couleur et permettent de proposer des aires de jeux aux élèves. Tout le monde a aujourd'hui pris ses marques.

Par ailleurs, l'ALAE a pu récupérer sa salle de garderie et l'école sa salle de motricité. Toutes les conditions sont donc réunies pour accueillir au mieux les élèves !



Cette année sera de nouveau riche en projets culturels, scientifiques mais aussi sportifs !



La classe des PS/MS a commencé dès le début d'année son projet de « **classe dehors** ».

Les élèves se rendent au petit bois de l'école tous les vendredis matin afin de travailler en plein air.

Les classes maternelles iront au **cinéma** une première fois pour assister à la séance «**Piou-Piou, vers les étoiles**» (série de courts-métrages) puis ils participeront au programme «**Mon premier ciné**» et visionneront trois films au cours de l'année.

Les classes de CE1/CE2 et de CM1 ont eu la chance de bénéficier de la visite du **MuMo** qui s'est installé à Saint-Sornin les 20 et 21 novembre. Il s'agissait d'un **musée mobile** qui proposait de découvrir des œuvres d'art contemporain et de faire un atelier en lien avec la visite.

Chaque classe de l'école profitera aussi d'un **spectacle à la salle des Carmes**, spectacle différent en fonction du niveau des élèves.

Les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 vont organiser **la fête du 100^{ème} jour d'école**, grande fête autour de la construction du nombre 100. Chaque élève devra avoir créé sa collection de 100 objets.

Comme chaque année, les CM1 et les CM2 ont été invités à participer à la **cérémonie du 11 novembre**. Cette année, ils ont rejoint la municipalité d'Orgedeuil qui était ravie de les accueillir. Ils ont interprété deux couplets de la Marseillaise.





La classe de CM1 est inscrite au projet « **Consommer responsable** », proposé et financé intégralement par **Calitom**. Les élèves bénéficieront de **quatre interventions** en classe avec une médiatrice Calitom. Ils sont allés voir un **spectacle** sur le thème de la réduction des déchets qu'ils ont beaucoup apprécié. Ils vont aussi visiter le centre de tri des sacs jaunes **Atrion**. Un programme complet pour acquérir de bonnes habitudes !

Les quatre classes élémentaires sont affiliées à l'**USEP** ce qui leur permettra de participer à trois **rencontres sportives** dans l'année réunissant plusieurs écoles du secteur. Ces rencontres sont toujours très appréciées des élèves.

La classe de CM2 aura la chance de bénéficier d'un **PEAC** sur le thème de «**la transmission** ». Il s'agira de travailler en classe sur la seconde guerre mondiale et plus particulièrement sur la Résistance. Des ateliers et des visites d'expositions leur seront proposés afin d'enrichir leurs connaissances, notamment aux Archives Départementales et à la Cité de la bande dessinée à Angoulême. Puis, ils bénéficieront d'ateliers avec Clotilde Pradère, comédienne de l'association Educ'Arte, afin de monter **une pièce de théâtre** sur le thème de la Résistance. Si tout se passe bien, la pièce de théâtre pourrait être présentée dans la salle des Carmes le mardi 27 mai 2025 ! Mais pour cela, il va falloir beaucoup travailler !

Cette année, toute l'équipe enseignante a souhaité mettre en place un projet sur le thème des grandes valeurs telles que **la solidarité, la fraternité, la tolérance, l'égalité...** En effet, il semble vraiment important de tout mettre en œuvre pour améliorer les relations entre les élèves. Ce projet sera conduit tout au long de l'année et aboutira à un spectacle commun à toutes les classes en fin d'année scolaire. Celui-ci aura lieu le **mardi 1er juillet 2025** à la salle des fêtes de Montbron, ce lieu permettant d'accueillir un grand nombre de personnes tout en respectant une bonne qualité de son pour les chants qui représenteront une grande partie du spectacle.

Et pour finir cette année 2024 de manière festive, toutes les classes de l'école proposeront **leur marché de Noël** qui sera suivi de **la boum de Noël** organisée par l'APE. Cette soirée aura lieu le **vendredi 20 décembre à partir de 18h30** à la salle des sports de Saint-Sornin. Venez nombreux pour découvrir les objets réalisés par les enfants et pour écouter leurs petits chants de Noël !



La fin de l'année approche et l'APE du RPI Saint-Sornin, Vouthon vous remercie de votre participation et soutien lors de nos différentes manifestations de ce début d'année scolaire.

Le bureau reste le même que l'année dernière, il se compose comme suit :

- Fabian Derauw, Président
- Jonathan Coet, vice-président
- Dorothée Coet, Trésorière
- Virginie Derauw, vice-trésorière
- Marion Sutre Nouhet, Secrétaire
- Alison Derolez, vice-secrétaire

Nos objectifs pour cette année restent les mêmes, proposer des événements agréables pour les enfants et les parents ainsi que contribuer aux différents projets de l'école afin de permettre aux enfants de participer à plus de manifestations, sorties scolaires, etc...

Retour sur les événements et actions de l'année :

- Goûter de la rentrée, offert aux enfants à l'école de Saint-Sornin,
- Vente groupée de biscuits Saint-Michel,
- Benne à papier/carton,
- Commande de Sapins et boules de Noël,
- Notre marché de Noël lors de la remise des sapins, avec plusieurs producteurs locaux, à l'école de Saint-Sornin.

à venir prochainement :

- Livres offerts pour Noël à tous les enfants de l'école,
- Boum de Noël avec notre tombola gourmande, marché et chant des enfants et visite du père Noël,
- d'autres bennes à papier/carton prévues,
- Loto en début d'année,
- Pâques avec le Réveil,
- Marché des parents pour fêter les papas et mamans avec de nouveau des producteurs locaux, à l'école de Saint-Sornin,
- Fête de fin d'année scolaire,

Merci de votre soutien durant ces initiatives et si vous souhaitez aider sur nos prochaines actions vous êtes bienvenus, n'hésitez pas à nous contacter "apestsorninvouthon@gmail.com".



Bonnes fêtes et meilleurs vœux

PASS VALO

Fin octobre début novembre, Calitom diffusait un courrier à tous dans le cadre de son programme de modernisation (faisant évoluer les déchèteries en pôles de valorisation), nous annonçant la mise en place du Pass Valo.

Cette carte magnétique permet d'accéder gratuitement aux 22 sites charentais gérés par Calitom (situés hors des Communautés de Communes du grand Angoulême, du grand Cognac et du Rouillacais).



Destinée à réserver l'utilisation de ces sites aux habitants de la Charente, ce Pass est envoyé à chaque foyer qui en fait la demande, par le site internet de Calitom (<https://calitom.ecocito.com>) ou par courrier à l'aide du formulaire de demande du Pass Valo joint à la plaquette de Calitom, accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau ou électricité ou téléphone).

Tout cela, ainsi que la localisation des déchèteries accessibles, est détaillé dans la plaquette envoyée par Calitom sur laquelle est précisée : « À terme, l'accès aux pôles ne sera possible que sur présentation de ce Pass Valo ». Ces Pass sont déjà parvenus aux habitants ayant fait la démarche à réception du courrier de Calitom.

Aux éventuels utilisateurs des déchèteries charentaises gérées par Calitom, qui n'auraient pas encore demandé leur Pass Valo (un seul Pass par domicile), il est vivement recommandé de le faire.

Plateforme de broyage

La plateforme de broyage a été mise en service début 2022 pour les habitants de Saint-Sornin, sans soucis majeurs jusqu'à il y a quelques mois.

Malheureusement, une petite minorité n'a pas respecté les règles : apport de souches avec terre, de pierre et de verre, et, apport de végétaux en provenance d'autres communes.

À la suite de ces problèmes, qui risquent d'endommager le broyeur de l'entreprise, nous avons pris la décision de modifier le code d'accès et de rappeler les règles à savoir :

- Aucun apport de souches et bien sûr de pierres, de verres, de plastique et de tout objet métallique ;
- Plateforme réservée aux habitants de la commune ; si une entreprise travaille pour un habitant, il est bien spécifié qu'elle n'apporte que ce qu'elle coupe sur la commune.

N'hésitez pas à récupérer du broyat ou du compost.

Fermeture du réseau télécom cuivre

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

A SAINT-SORNIN, LE RESEAU FERMERA AU PLUS TARD FIN NOVEMBRE 2027 !

Les services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.) seront désormais assurés par d'autres réseaux, en premier lieu la fibre optique dont le déploiement est achevé sur notre commune. **Si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe, il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision.** Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date.

Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connectés au réseau télécom cuivre, vous êtes concernés que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le ou les opérateurs de vos services de télécommunications fixes.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après le 30 novembre 2027. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre ou toute autre solution alternative

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prendre attention à ces communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

Pour en savoir plus : Rendez-vous sur le site du Gouvernement : <https://www.treshautdebit.gouv.fr/>

Restons vigilants

En cas d'arnaque ou d'escroquerie, les particuliers, les entreprises ou les collectivités doivent contacter les services de police ou de gendarmerie.

En cas de démarchage abusif ou de pratiques commerciales trompeuses :

- Pour les particuliers, un signalement peut être fait auprès de la répression des fraudes via l'outil « Signal Conso » et le **formulaire dédié**. Les particuliers peuvent également s'adresser au médiateur des communications électroniques.

- Pour les entreprises, en cas de litige contractuel et sous réserve des conditions évoquées ci-après, le Médiateur des entreprises peut être saisi.

Frelons asiatiques

Reconnaître et lutter contre les frelons asiatiques

Arrivée en France en 2004, une seule fondatrice a donné naissance à l'ensemble des nids que nous connaissons aujourd'hui.

Au printemps, les fondatrices rescapées de l'hiver bâtissent des « nids primaires ».

Il est donc important de les piéger à partir de mars jusqu'en novembre.

Utiliser une simple bouteille en plastique percée de quelques trous d'1 cm de diamètre ou des pièges du commerce ; le mieux, ce sont les pièges sélectifs qui laissent repartir les insectes autres que les frelons...

Verser un mélange 1/3 bière, 1/3 vin blanc et 1/3 sirop « rouge » (cassis, grenadine, ...). Le vin blanc repousse les abeilles. Renouveler le contenu toutes les 2 semaines. Ne pas laver les pièges.



Vous pouvez participer à ce piégeage en contactant la mairie.

Corps noir
Tête orange
Pattes jaunes

Recensement citoyen

Dès leurs 16 ans, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Il s'agit du recensement militaire, ou recensement citoyen.

Une **attestation de recensement** leur sera délivrée. Cette attestation est exigée pour passer des examens ou des concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Le recensement citoyen permet :

- La convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) par le Centre du Service National,
- L'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC

Pourquoi ?



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal

Annuaire des associations

BUREAU DU REVEIL

Présidente : Canit Alice : 06.73.37.76.53

Vice Présidentes : Bouteau Laurence : 06.07.97.53.86

Deschamps Corinne : 06.30.61.33.62

Trésorière : Janot Viviane : 06.18.01.58.65

Trésorière adjointe : Emmeline Blanloeuil : 06.85.55.21.64

Secrétaire : Brousse Liliane : 06.28.50.31.93

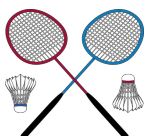
Secrétaire adjoint : Thiercelet Nadège : 06.46.58.67.71

Membres : Corbiat Solange et Gauthier Moise



LES AINES : Gauthier Marinette 05.45.23.13.15

Réunions : **Jeudi** après-midi tous les quinze jours de 14h à 17h



BADMINTON : Dardenne Lucie 06.59.63.01.39

Entraînements : **lundi** 20h30 et **jeudi** 20h30



BASKET : Denis Redon Clémentine : 06.86.70.68.92

Correspondant : **Bourget Bastien** : basketstsornin16@gmail.com

Entraînements : consulter la page facebook du club :

<https://www.facebook.com/basketstsornin16>



COUTURE : Brousse Liliane 06.28.50.31.93

Activités les **mercredis** de 14h00 à 17h00 salle polyvalente



GYM ET STEP : Marzat Aurélie 06.30.33.80.34

Séances : **mardi** : Step de 20h00 à 20h45 et gym de 21h00 à 22h00 . **Jeudi** : Gym douce de 9h30 à 10h30 et cours de pilates de 10h45 à 11h45.



MEDIATHEQUE : Merigeaud Isabelle 05.45.65.13.73

Lundi : 15h-17h. **Mercredi** : 15h-17h. **Vendredi** 10h-11h30 Petite enfance.

Samedi : 10h-12h



RANDONNEES : Comby Fatima : 06.24.51.10.47

Mardi et **Samedi** à 14h00 une semaine sur deux



THEATRE DANSE FOLK « Bourdichoux »:

Vivion Amandine : 06.48.77.97.82

Répétitions Adultes: **samedi** : théâtre 14h danses 16h

Répétitions Enfants: **mercredi** : danses 17h30 théâtre 18h

Répétitions Ados: **samedi** : théâtre 13h30



VOYAGES : Gauthier Jean Moïse 05.45.23.13.15



APE : Derauw Fabian 06.66.87.12.28

LES PARTENAIRES DU REVEIL

ANCIENS COMBATTANTS : Sales Christian 06.31.94.07.86

CHASSE : Corbiat Jean-Marie 05.45.23.14.00

COURS DE LANGUE OCCITANE : Nicolas Michel 06.22.62.17.12 : Les mercredis de 14h30 à 16h

CLUB DE SPELEOLOGIE : Courtois Michael 07.77.34.95.39

Calendrier des manifestations du Réveil

Janvier 2025

- 04 : Rando + galette
- 05 : Thé dansant du Réveil
- 11 : Repas fête du Badminton
- 24 : Nuit de la Lecture de Médiathèque
- 26 : Concours de belote de la gym

Février 2025

- 01 : Loto de l'APE
- 02 : vente de crêpes de Médiathèque
- 22 : Tournoi de badminton
- 28 : Concours de belote de la rando

Mars 2025

- 01 : 20h30 Théâtre Les Bourdichoux
- 02 : Repas de la chasse
- 08 : Loto du basket
- 09 : Tournoi basket 3x3
- 16 : 14h30 théâtre des Bourdichoux
- 16 : Carnaval de l'APE

Avril 2025

- 12 : 20h30 théâtre Les Bourdichoux
- 19 : Concours de belote de la rando
- 20 : Chasse aux œufs APE et Réveil
- 21 : Thé dansant du Réveil
- 26 : 20h30 théâtre Les Bourdichoux
- 27 : Expo Saint Sorn'Art Médiathèque

Mai 2025

- 03 : Soirée « années 80 » badminton
- 03 : 20h30 théâtre Les Bourdichoux
- 08 : Thé dansant des aînés
- 16 au 18 : Voyage Zoo Beauval rando
- 18 : Fête du livre /expo photo Médiathèque
- 19 / 06.06 : Tournoi non basketteurs
- 31 : Rando repas

Juin 2025

- 01 : Thé dansant de la gym
- 08 : Thé dansant de la chasse
- 08 : AG du badminton
- 20 : AG de la gym
- 22 : Fête du basket
- 29 : Kermesse de l'APE

Juillet 2025

- 01 : AG de la FCOL
- 05 : Fête 80 ans Réveil + Sorvinoise
- 11 : AG de Médiathèque
- 23 : Marché de producteurs

Septembre 2025

- 09 : AG de la rando
- 13 : Frairie avec soirée omelette
- 14 : Frairie et bric à brac
- 19 : AG de l'APE



Mémo info

Ecole Primaire

Ecole de Saint Sornin

Directrice : Mme Sandrine Bourdet

Tél. 05.45.23.13.03

Agence Postale Communale

Gérant : M. David Boutant

Tél. : 05.45.23.12.75

Horaires d'ouverture au public

Lundi, Mardi, jeudi et vendredi : 8h à 12h30

Samedi : 8h à 12h

Fermée le mercredi

Fermeture de l'agence du 26/12 au 03/01 inclus

Levée du courrier

Tous les jours à 12h30

Eau

Gestion SAUR

Tel. : 05.87.23.10.00

Eclairage public

Tel. : 05.45.23.12.42

Merci de signaler les pannes pour un meilleur service.

Plateforme de broyage

Accessible gratuitement à toutes personnes domiciliées sur la commune de Saint-Sornin après inscription à la Mairie.

Possibilité de récupérer du broyat pour pailler vos parterres.

Ordures ménagères

Sacs noirs

Ramassage les mercredis matins en semaine paire

Sacs jaunes

Ramassage les mercredis matins en semaine impaire

Jours fériés

Lorsque la semaine de collecte comporte un jour férié, les collectes sont toujours décalées d'une journée à partir du jour férié.

Verres

Deux containers sont installés derrière le cimetière. Pour préserver les abords et pour des questions de sécurité, merci de ne rien déposer aux pieds des containers.

Déchetterie de Montbron

Le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Fermé le jeudi

Déchetterie de La Rochefoucauld

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Calitom

La Braconne 16600 Mornac

Tél. : 05.45.65.82.50

www.calitom.com

Pass valo obligatoire pour accéder aux déchetteries de Calitom.

Des questions ? Vous pouvez appeler le 05 45 97 90 77 du lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 14h à 16h.

Assistantes maternelles agréées

Mme Bonnin M.C. : Les Combes
 Mme Pontdeme L. : Lotissement des Puydossus
 Mme Debiais D. : La Paix
 Mme Noble V. : La Faurie
 Mme Raffaud V. : Grand Rue
 Les coordonnées sont disponibles à la mairie

Permanences

Permanences France Services :

Prendre RDV à l'espace de La Rochefoucauld
 Au 05 86 75 02 75 :

Finances publiques (DGFIP)

Sur RDV, les mercredis semaines paires de 14h à 16h

CAUE 16

Sur RDV, le 3ème mardi du mois de 9h00 à 12h.

Adil de la Charente

Sur RDV, le 3ème vendredi du mois de 10h à 12h30.

CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et familles)

Sur RDV, le 2ème mercredi du mois de 14h à 16h.

Assistance au Parcours de Vie

Le 2ème mardi du mois de 9h à 12h.

Assistante sociale :

Contactez la maison des solidarités de la Rochefoucauld-en-Angoumois (05.16.09.51.40) ou celle de Montbron (05.16.09.51.41) pour prendre rendez-vous.

Conciliatrice de Justice :

Mme Danielle Trimoulinard
 Permanences 3ème jeudi du mois de 9 h à 12 h
 Mairie de Montbron et 3ème jeudi du mois de 14h à 17h Mairie de La Rochefoucauld.
 Prendre rendez-vous :
 07 49 98 97 86
danielle.trimoulinard@conciliateurdejustice.fr

Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

Ligne d'autobus Piégut-Angoulême

Tarif unique de 2€ sur tous les trajets de Charente.

Horaires (du lundi au samedi) :

Départ de Saint Sornin

- En période scolaire : 6h47 (sauf le samedi), 7h55 et 13h
- Pendant les vacances scolaires : 7h55 et 13h

Retour d'Angoulême (Hôtel de Ville) :

- En période scolaire : 12h01, 13h01 (seulement le mercredi), 18h21, 19h11
- Pendant les vacances scolaires : 12h01 et 18h21

Des dépliants sont à votre disposition à la mairie. Pour toute information complémentaire : Cartrans 2 bis Boulevard Pasteur 16000 Angoulême.

Messes à Saint-Sornin

Des messes sont célébrées à l'église de Saint-Sornin environ trois fois par an le samedi soir à 18h30. Une messe sera célébrée le 24 décembre à 23h30 en l'église de Saint-Sornin.

Pour la commune de Saint-Sornin, vous pouvez contacter les relais :

- M. Moïse Gauthier : 05 45 23 13 15
- Mme Annie Chamoulaud : 05 45 23 14 94

Location des salles

Les tarifs appliqués depuis janvier 2023 restent inchangés.

	Salle polyvalente		Salle des sports		Salle polyvalente et Salle des sports	
	Habitants	Autres	Habitants	Autres	Habitants	Autres
Location pour réunion ou vin d'honneur sans vaisselle (personnes privées)	50€ la ½ journée		60€ la ½ journée		100€ la ½ journée	
	70€ la journée		80€ la journée		120€ la journée	
Location 1 ou 2 jours repas (mariage, baptême...) cuisine et vaisselle comprise	150€	250€			200€	400€
Soirée anniversaire vendredi pour les 18-21 ans (avec remise des clés le samedi matin)	35€					

Les demandes de location doivent être faites auprès du secrétariat de mairie.

Les chèques de caution (500€ pour la location et 120€ pour le ménage) devront être remis dès la réservation ainsi que l'attestation de responsabilité civile et de dommages aux biens. Les chèques de caution seront restitués après l'état des lieux de sortie, déduction faite des frais de remise en état des lieux et du mobilier.



Bulletin d'inscription repas des aînés 2025

Monsieur, Madame _____

Participera au repas du 23 mars 2025 à 12h

- OUI
 NON

Souhaite que l'on vienne me chercher à mon domicile

- OUI
 NON

(Cocher la case correspondante)

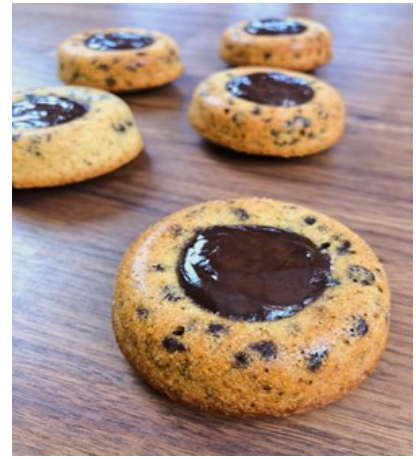
Coupon réponse à remettre à la Mairie avant le **28 février 2025**. Merci d'avance.

Recette de notre pâtissière Maryne Thomas

« Gâteau Tigré »

Ingrédients :

- 120 g d'œufs
- 135 g de sucre
- 50 g de poudre d'amande
- 80 g de farine
- 160 g de beurre fondu
- 75 g de pailleté chocolat



Préparation :

- 1) Mélangez les œufs et le sucre, jusqu'à blanchiment.
- 2) Ajoutez poudre amande et farine et mélanger ; puis ajouter le beurre fondu tiède et terminer par le pailleté chocolat.
- 3) Mettre dans des moules à savarins individuels.

Cuisson :

Cuire à 180°C pendant 20 minutes selon les fours

Garniture : Ganache choco

Ingrédients :

- 90 g de crème fleurette
- 15 g de miel
- 70 g de chocolat

Préparation :

- 1) Faire bouillir la crème et le miel
- 2) Ajouter au chocolat et mixer
- 3) Garnir les tigrés au centre de la ganache

Conserver au froid

BONNE DEGUSTATION !

Directeur de Publication

Michaël Canit

Comité de rédaction

Jean-Henri Gauthier, Annabelle Vaudon, Clémentine Denis-Redon, Fabrice Mazière,

Cécile Pascaud, Catherine Bogaert

Imprimé par nos soins—Ne pas jeter sur la voie publique